

Un juge fédéral donne raison au cardinal Dolan contre le HHS Mandate

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Brèves](#), [Episcopat](#), [Obamacare vs. catholiques](#), [Points non négociables](#)

Date : 7 décembre 2012



Il y a donc encore des juges aux États-Unis qui pensent le droit et pensent droit... Dans le procès que le cardinal **Timothy Dolan** et d'autres entités catholiques de l'archidiocèse de New York font au gouvernement fédéral à propos du **HHS Mandate**, le juge fédéral **Brian Cogan** a rendu un arrêt en faveur des plaignants et condamnant le gouvernement. Les avocats de ces derniers développent devant les tribunaux le même argument : il n'y a pas lieu de juger puisque le **HHS Mandate** n'est pas encore appliqué et que, devant le hurvari qu'il a provoqué, le gouvernement s'est engagé à revoir sa copie pour tenir compte des objections, notamment celles des institutions catholiques. Certains juges sont sensibles à ces arguments et prononcent un non-lieu, mais pas le juge **Brian Cogan** : « *Le Premier Amendement n'exige pas des citoyens qu'ils acceptent les promesses du gouvernement que si ce gouvernement détermine ultérieurement qu'il a commis un faux-pas, il va y remédier. Il n'y a pas de clause "Faites-nous confiance, on va faire des changements". Tout au contraire, la Déclaration des droits [Bill of Rights] et, en particulier, le Premier Amendement, témoignent du scepticisme contre la capacité du gouvernement à se réfréner et à s'auto corriger* ». Fermez le ban ! Comme l'écrit avec jubilation **Bill Donohue**, président de la **Catholic League**, le gouvernement d'**Obama** « *vient de se prendre une leçon bien méritée depuis le siège du juge* ».